



COMMISSION FEMININES

Réunion Mardi 24 Mai 2022

Procès-verbal n °558

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat , Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers : CROLLES, JEREMY HUGONNARD ROCHE, GT NIVOLAS T S C, G A P S, ST QUENTIN FALLAVIER, G U C , EYBENS, HAUTE TARENTEISE, HAUTE COMBE DE SAVOIE, MOIRANS, GRESIVAUDAN , PAYS D'ALLEVARD

C O V I D

A l'heure actuelle, pour bénéficier du protocole C O V I D

4 cas confirmés foot à 11 et 2 cas confirmés foot à 8 contacter le district

PLENIERE

La plénière aura lieu le 3 septembre à 10 h au district

COUPES

SENIORS à 11 Monique Bert date de rencontre le jeudi 26 Mai

SEYSSINS- G U C

CLAIX – VAREZE

FESTIVAL U13 F A FEURS

FELICITATIONS aux clubs du G F 38 qui finit 2^e et se qualifie pour la finale nationale à CAP BRETON, début Juin

Et très belle 5^e place (sur 16) du GT NIVOLAS T S C

Journée faste pour le foot féminin Isérois

CHALLENGE MONTPIED U 15 / U 18

Pensez à remplir vos fiches et à les transmettre au district

A ce jour un retour GT NIVOLAS T S C

Jacques Issartel
Président